

### Conditions d'inscription aux séjours en accueils de loisirs :

- Remplir le dossier d'inscription UFCV 2025-26 et verser les frais de dossier
- Compléter la fiche séjour
- Verser l'acompte de 50% du séjour (privilégier les chèques et chèques ANCV)
- Attestation VACAF pour bénéficier de l'AVE (Aide Vacances Enfant)
- Test d'aisance aquatique

**Les familles ayant des factures impayées ne pourront pas inscrire leur enfant au séjour.**

### Conditions d'annulation des séjours :

**Du fait de l'UFCV :** Le séjour peut être annulé si le nombre d'inscrits est inférieur à 10. Dans ce cas l'acompte sera remboursé aux familles ou déduit de la facture de l'accueil de loisirs.

**Du fait de la famille :** Toute annulation, quel qu'en soit le motif, doit être notifiée par écrit auprès de la directrice de l'accueil de loisirs et entraîne une retenue sur le montant du séjour de :

- 25 % 21 jours avant le début du séjour
- 50 % 14 jours avant le début du séjour
- 100 % 7 jours ou moins avant le début du séjour

### Aides financières aux séjours :

Pour les familles bénéficiaires d'aides de la Caisse d'Allocations Familiales, merci de nous en informer à l'inscription de votre enfant. Le séjour est éligible aux aides VACAF.

### Aide Vacances Enfants :

- Selon votre Quotient Familial (QF), vous pouvez bénéficier d'une aide
- QF < 299 : 70 % pris en charge
- QF de 300 à 600 : 50 % pris en charge
- QF de 601 à 700 : 30 % pris en charge

**Aucune avance de frais est nécessaire sur ces aides.**

Pour les enfants de 9 à 11 ans (nés en 2015 et 2016)



# SÉJOUR SURF ET VÉLO

DU 20 AU 24 JUILLET 2026  
À ST PIERRE QUIBERON (56)

Organisé par l'accueil de loisirs de  
Locmariaquer & St Philibert





Ce séjour s'inscrit dans le projet pédagogique de l'accueil de loisirs de Colpo en parallèle avec l'accueil de loisirs de Locmariaquer/St Philibert. Proposer un séjour commun permet de rencontrer de nouvelles personnes.



## Les activités :

Séances de surf (**test d'aisance aquatique obligatoire**), temps de plage, de baignade, des veillées... Les enfants se déplaceront en vélo pour se rendre aux 2 séances de surf (12 km aller/retour).

Le camping se situe au bord de la mer à St Pierre Quiberon et dispose d'une piscine couverte.

Les jeunes seront acteurs et actrices de leur séjour en s'intégrant pleinement dans l'organisation et la mise en place de la vie quotidienne.

**Amenez votre vélo le vendredi matin 17 juillet, pour vérification**



## L'hébergement :

En tente de 2 ou 3 personnes

Camping Relais Océan,  
16 Avenue de Groix,  
56510 Saint-Pierre-Quiberon



## Equipe d'animation et transport :

Les enfants seront accompagnés par, équipe en cours de recrutement (diplômés BAFA).

Le transport aller et retour pour St-Pierre Quiberon se fera en minibus. Les enfants se déplaceront en vélo pour se rendre aux séances de surf.

## Inscriptions / Tarifs :

Pour le bon déroulement du séjour, le nombre de place est limité à 12 jeunes.

Date du début des inscriptions : **mercredi 13 mai 2026**

Date limite de demande d'inscription : **mercredi 03 juin 2026**

Confirmation par l'accueil de loisirs : début juin 2026

QF < 649€	QF de 650 € à 849 €	QF de 850 € à 1149 €
180 €	185 €	190€
QF de 1150 € à 1349 €	QF > 1300 €	Hors communes
195 €	200 €	205 €

Pour plus d'informations vous pouvez nous contacter :

BELOUARD Gwendal  
la.ruche@ufcv.fr / 02.97.57.34.14